

Lagerstrasse 33  
Case postale 3977  
8021 Zurich

Tel. 044 299 95 76  
Fax 044 299 95 80  
contact@solidariteausuisse.ch

www.solidariteausuisse.ch

## Reglement concernant la participation de societes privees et sa mention dans leurs relations publiques

« solidarit'eau suisse » est une initiative menee par les communes. Elle s'adresse avant tout aux **services des eaux**, qu'elle invite a verser 1 centime par metre cube d'eau consommee pour soutenir un projet de developpement dans le secteur de l'eau.

Une commune ou un service des eaux peut accepter qu'une **societe privee sise sur son territoire** participe a son engagement dans le cadre de solidarit'eau suisse.

**Seule la commune** ou seul le service des eaux est toutefois le partenaire officiel de « solidarit'eau suisse ». « solidarit'eau suisse » ne publie pas d'informations sur la participation de la societe privee ni sur le montant de cette participation.

Pour faire connatre sa participation, la societe privee concernee ne peut le faire qu'apres avoir recu l'accord de la commune et qu'en utilisant la mention ci-apres.

Si la commune a obtenu le label « commune solidarit'eau suisse » grace au montant qu'elle a consacre au soutien d'un projet, la societe privee peut faire figurer ce **label en lien avec la mention ci-apres** sur la page d'accueil de son site internet ou dans ses publications.

### Mention

La *commune de X* a beneficie du soutien de *l'entreprise Y* dans son engagement au sein de « solidarit'eau suisse ».